



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

DES WARRANTS AGRICOLES

Le dépôt d'une inscription de warrants agricoles

Les documents à joindre au dossier :

- deux exemplaires du bordereau d'inscription dûment complétés
- Un original de l'acte s'il est sous seing privé ou une expédition s'il est authentique ou une copie de celui-ci